

VIVRE - SANTÉ

11^e ANNÉE. — N° 191 bis.

SUPPLEMENT LITTÉRAIRE

15 MARS 1936



Tableau de Prud'hon.

ETTE REVUE, RESERVEE AUX ADEPTES DU MOUVEMENT DE « VIVRE », NE PEUT ETRE NI EXPOSEE NI MISE EN VENTE

CROISADE

CONTRE LES FLÉAUX SOCIAUX

MOUVEMENT SOCIAL POUR LA SAUVEGARDE

ET L'AMELIORATION DE LA RACE FRANÇAISE

(en formation)

Siège social et Secrétariat : 2 bis, rue de Logelbach, Paris (17^e)

LE COMITE DE DIRECTION

Comprendra : 1 Président en Chef ; 1 Vice-Président ; 1 Secrétaire général ; 1 Secrétaire délégué à la propagande générale ; 1 Secrétaire délégué à la propagande pour Paris ; 1 Secrétaire délégué à la propagande pour la Province ; 1 Secrétaire délégué à la propagande féminine ; 1 Trésorier.

COMMISSIONS :

répondant à notre activité générale

1. La commission de l'alcoolisme. — 2. La commission de l'alimentation. — 3. La commission du cancer. — 4. La commission de la culture corporelle. — 5. La commission de la culture mentale. — 6. La commission de l'enfance au plein air. — 7. La commission de l'enfance malheureuse. — 8. La commission de l'héliothérapie (insolation). — 9. La commission de la natalité. — 10. La commission de la prostitution. — 11. La commission des sports. — 12. La commission de la syphilis. — 13. La commission des taudis. — 14. La commission du travail. — 15. La commission de la tuberculose. — 16. La commission de la vieillesse malheureuse.

(Les membres de ces diverses commissions seront choisis par nos adhérents les plus qualifiés pour entreprendre une action utile et efficace.)

APPEL A LA RAISON

— La *Santé* est le plus précieux des biens.

— D'elle dépend l'équilibre physiologique et mental de l'*individu*, par conséquent de la *Famille* et de la *Société*.

— L'*individu* semble peu se soucier de la valeur de ce bien sans lequel il ne *peut* profiter de tous les autres, *sans lequel il ne peut vivre heureux*.

— Il ignore les principes qui peuvent le préserver des maladies et de la déchéance de ses facultés physiques et morales.

— Les Pouvoirs publics dans l'ordre de leurs préoccupations font passer celle de la Santé en dernier.

— Ils sont même, dans certains domaines, les plus puissants alliés des fléaux sociaux.

— Ils affirment qu'il faut d'abord tout organiser pour parvenir aux solutions qui permettraient aux individus de vivre normalement et sainement. C'est une erreur grave. La vérité est que rien ne doit être projeté ou organisé sans qu'il soit tenu compte de la répercussion que cela peut avoir sur l'être humain qu'il ne faut pas assimiler à la Machine.

— Malheureusement, les Pouvoirs publics n'ont pas de programme de la Santé.

— Quant à la civilisation moderne, purement matérialiste, elle se développe sans tenir compte de l'individu, de ses besoins physiologiques, psychologiques, sentimentaux et spirituels.

— Les résultats de cette erreur fondamentale sont :

1. La dégénérescence de l'individu, esclave du progrès qui n'a pour but que la spéculation ;

2. La destruction de la famille ;

3. L'immoralité et l'amoralité qui enfantent l'injustice, la haine entre les hommes, d'où les révolutions et les guerres.

Depuis dix ans notre Mouvement ne cesse de démontrer les dangers d'une telle conception de la civilisation ; depuis, des prêtres, des sociologues et des savants ont poussé des cris d'alarme pour engager nos contemporains à entreprendre une action urgente et salutaire. L'un d'eux, le Dr Alexis Carrel, a osé déclarer :

Il ne faut pas hésiter à ordonner la société moderne par rapport à l'individu sain. Les systèmes philosophiques et les préjugés sentimentaux doivent disparaître devant cette nécessité. Après tout, c'est le développement de la personnalité humaine qui est le but suprême de la civilisation.

PRINCIPES

— Tandis que les partis politiques ont des programmes sociaux qui divisent les citoyens d'un même pays, notre Mouvement en faveur de la Santé — de tous le plus utile et le plus urgent — doit les rassembler unanimement, du plus fortuné au plus infortuné dans un sentiment d'entraide fraternelle né de la raison fortifiée par l'instinct de conservation.

— Notre *Croisade* contre les fléaux sociaux sera entreprise uniquement par des hommes et des femmes de bonne volonté, intimement convaincus d'accomplir une œuvre profondément utile. Ils feront le serment d'entreprendre de régénérer leur corps et d'élever leur âme afin d'être un exemple vivant du bien-fondé de leur doctrine. Ils puiseront dans leur santé la *foi* et la *force* nécessaires à leur action de salubrité publique, de charité, de concorde et de fraternité.

— Comme les Croisades du Moyen Age qui réunissaient dans un même élan tous les chrétiens, nous devons rassembler les millionnaires et les miséreux, les patrons et les ouvriers pour entreprendre celle de la Santé.

— Nous sommes tous égaux devant la mort ; nous sommes également tous égaux devant la maladie.

— Si le riche a le moyen de se soigner, s'il en a le devoir, il a aussi — il ne peut s'y soustraire sous peine de commettre un crime — celui de protéger la santé du pauvre.

— La préoccupation dominante d'une société devrait être d'assurer à ses membres la santé physique maintenue par la santé morale. *Cette préoccupation sera la nôtre.*

(Suite avant-dernière page.)

PITIÉ POUR LA JEUNESSE !

L'INSTRUCTION PUBLIQUE TUEUSE D'ENFANTS

(Suite)

par Marcel HERVIEU

Le monde ouvrier et employé a ses « Tables de la Loà ». Elles n'ont point été édictées à la légère, sans études préalables de la physiologie du travail ; et si elles sont protectrices de la santé du salarié, soyez sûrs qu'elles favorisent en fin de compte, du point de vue patronal, le « rendement optimum », comme dit le jargon moderne. Ces lois, nul ne l'ignore, font défense à l'homme de travailler plus de huit heures. Or, il a été donné à l'auteur de ces lignes, au cours d'une précédente enquête sur le surmenage scolaire (1), de faire une assez terrible démonstration. L'enfant, lui, est mis aux travaux forcés en moyenne onze heures par jour. La preuve de ce scandale fut administrée ayant en main l'emploi du temps d'un grand lycée de Paris.

Depuis lors, y a-t-il eu du nouveau ? Oui, certes ; il y eut, entr'autres, un certain congrès des censeurs qui émit ce vœu : la réduction des heures de classe (bravo!) au profit... devinez de quoi? du nombre d'heures d'études, à augmenter...

Voilà comment nos *kidnappers* officiels de l'instruction publique conçoivent l'amélioration de la race confiée à leurs soins.

Les censeurs ne sont pas seuls en cause ; au-dessus de ces ordonnateurs de programmes, il y a les hauts universitaires : recteur d'académie, doyens et professeurs de facultés, qui ne cessent de dénoncer la baisse du niveau intellectuel des candidats au baccalauréat et aux concours d'admission aux grandes écoles. Remède proposé ? Enfournons toujours, enfournons encore un peu plus de latin, de grec, d'anglais, d'allemand, d'algèbre, de géométrie et géologie, d'histoire et géographie, de physique et de métaphysique.... A nous, le rouleau compresseur des Humanités souffrantes ! A toi, père Ubu, la machine à décerelage progressif !

Un « mot », entre mille. Le Docteur P. A. Richard, membre du Comité consultatif d'éducation physique et sportive dans l'enseignement, nous signale qu'ayant à examiner un enfant qui venait de tomber malade et qui figurait le portrait clinique du surmené, il se fit communiquer les notes de son professeur. Ces notes disaient : « Les résultats sont meilleurs, mais je voudrais pouvoir dire que cet enfant a fait tout ce qu'il peut ». Le petit écolier n'en avait pas fait encore assez. Et il était *knock-out* dans son lit.

Marche ou crève !

Notre gamin est-il ardent au travail ? On ne songe alors qu'à le pousser. On lui fait sauter une classe ! Ça, au moins, c'est du saut en hauteur... Et l'avance d'un an se traduit le plus souvent, *in fine*, par un retard de dix-huit mois ou deux ans : épuisement et mise au vert obligatoire, tel est le beau résultat du forçage des possibilités psycho-physiques de l'être en formation.

Au contraire, voici un enfant très moyen ; pour une raison quelconque est-il contraint de redoubler sa classe ? la seconde année s'avère excellente : facilité d'effort, bonne compréhension générale, progrès manifestement supérieurs à ceux de ce même élève suivant des cours trop élevés pour lui. Il n'en fallait pas plus: voilà un jeune sujet bien « parti ».

Cette solution raisonnable ne constitue — est-il besoin de le dire ? — qu'une rarissime exception.



Voyons un peu comment l'éducation infanticide poursuit son œuvre néfaste. Les locaux de travail ? Surchauffés en hiver, mal ventilés en été, ils ne reçoivent presque point de soleil. L'éclairage artificiel, très insuffisant, sera justement accusé de bien des myopies débutantes. Ce n'est pas mal parler de

l'instauration de la gratuité de l'enseignement secondaire que de constater une de ses conséquences, d'ailleurs logique : l'inflation scolaire, le surpeuplement des classes. Le cube d'air est, lui aussi, tout à fait inférieur à la normale. Ainsi, neuf mois sur douze, aux heures les plus bienfaisantes de la journée, nos éco-

ils sont très rares les parents qui savent élever leurs enfants rationnellement. En effet, il ne suffit pas de les éduquer, de les instruire; il faut aussi se préoccuper de développer leur corps harmonieusement, de leur faire prendre des bains de lumière et d'air, et de veiller à leur donner une bonne et saine alimentation.

Photo Lig. Gym. C. d'Azur.



(1) Je sais tout, en 1927.

liers ne connaissent que l'atmosphère déprimante de salles sombres et exigües. Quant aux cours de récréation, elles sont minuscules, sans arbres ni verdure, et souillées par la poussière carbonneuse des immeubles voisins.

Ce n'est pas tout, — ce n'est jamais tout, hélas ! lorsqu'on a abordé ce sujet —. Il y a la question de la nourriture scolaire. « L'alimentation de l'enfant fait partie de son éducation ». Cette formule saisissante est du Docteur Theooris.

Nous a-t-on assez rebattu les oreilles avec l'hygiène alimentaire, les vitamines et les calories, les diastases et les protéines ! Mais le monde universitaire serait-il en dehors du monde savant ? Allons un peu soulever les couvercles des cuistances de l'enseignement public, comme le général va, du bout des lèvres, goûter à la gamelle régimentaire. Que vois-je ? Que sens-je ? Des viandes en sauce, des lentilles, des fayots, des patates, des pois chiches (ô combien-), du gras, de la peau sur les os. Bref, la tambouille de n'importe quel gargottier, lequel ne se pique point de documentation scientifique.

Tel est l'ordinaire des internes et des demi-pensionnaires ; toujours dans un grand lycée de Paris.



Photo Giraudon. Musée du Louvre. Les athlètes de l'Antiquité luttèrent entièrement nus. Voilà un document qui prouve que l'on peut parfaitement pratiquer les sports sans porter de slip.

Qui viendra me démentir et me mettre sous le nez, en lieu et place de ces ratatouilles, sinon des menus de régime, du moins de saines grillades, d'appétissantes crudités, des fruits de saison, des salades gorgées de cellulose ? Il y a bien, au quartier latin, à deux pas du Panthéon, un Institut d'hygiène alimentaire. Quel économiste digne de ce nom (car ce nom seul est tout un programme) ira y prendre des consignes dépensières, y engager maîtres-queux ou cordons bleus ? La vérité est qu'ici comme ailleurs sévissent le je-m'en-fichisme et le va-comme-je-te-pousse ; la vérité est qu'ici comme partout, en obstacle à toutes les bonnes volontés, à toutes les réalisations, se dresse la cloison étanche, la muraille de Chine de la Grande Chinoiserie. Nulle interpénétration entre les travaux de laboratoire, qui demeurent des expériences, des démonstrations, et les services publics, les administrations, qui devraient être la Vie, la Pratique, et qui ne sont que Routine et Encroûtement.

L'esprit gavé des matières du programme et le ventre plein de cette ragoûgniasse, contemplez noire future élite. Comment digère-t-elle toute cette soupe et tout ce savoir ? Penchée, courbée sur le pupitre, l'épaule gauche plus basse que la droite, dans la posture classique, infatigable pourvoyeuse de scolioses !

Encore sont-ce là les petits veinards. A défaut de la qualité, ils ont la quantité. Mais figurez-vous qu'il y a de leurs camarades qui sont des enfants de chômeurs. Car les sans-travail, eux aussi, font des enfants. Ils n'ont même que cela à faire. Les enfants mis au monde, il faut les nourrir. Aux petits des chô-

meurs, qui donnera la pâture ? J'ai sous les yeux (mais je ne veux pas vous attrister à l'extrême) des rapports de doctresses et d'assistantes sociales, qui consultent dans certains quartiers populeux, où la crise sévit durement. De ces rapports, il appert que presque tous les écoliers enfants de chômeurs sont des sous-alimentés, — avec toutes les conséquences que de droit. Ainsi, on ne va plus guère chez le boucher, on va à peine chez le boulanger. Mais on va tout de même en classe. Car la fréquentation scolaire est un de ces dogmes civiques dont l'application est dûment contrôlée par les gendarmes. Et ce Pandoreci ne porte même pas avec lui la boîte à espérance.

Les hommes travaillent huit heures... Les enfants, onze. Pourquoi ? Parbleu ! ces derniers ne sont pas syndiqués. Ils sont mineurs, non électeurs ; ils n'ont pas voix au chapitre. Qu'ils mouchent leur nez et qu'ils déclinent *rosa*, la rose. Hélas ! à ce tarif, c'est eux-mêmes qui déclinent... Leurs bourreaux — qui les aiment, à leur façon — n'en veulent pas convenir. Il faut que l'évidence leur crève les yeux. Que de regrets, que de remords pour plus tard, — trop tard !

L'enfant a-t-il pourtant « tenu le coup » ? Adolescent, il ira de Charybde en Scylla. Candidat aux grandes écoles, il travaillera de six heures du matin à onze heures du soir ou minuit, tous les jours, sans détente, cela pendant deux mois au moins avant le début des épreuves ! Régime ahurissant, et qui fera, de celui qui y est soumis, à tout le moins, au physique, un pauvre être, promis peut-être à l'amnésie, à la méningite, à l'anémie cérébrale.

Du *Journal des Instituteurs et Institutrices*, détachons, sans commentaires, ce passage :

« C'est à un spectacle assez peu réconfortant que nous avons assisté à l'examen médical de juillet dernier pour le concours d'entrée à l'École Normale. Des 45 « anatomies » qui se sont présentées devant nos yeux, un trop grand nombre révélaient des dos voûtés, des épaules déviées, des scolioses plus ou moins accentuées, des poitrines plates, des corps souvent maigres, des bras sans chair ni muscles ; les peaux non plus n'étaient pas belles, avec des éruptions diverses, des acnés parfois prononcés. Des troubles psychiques, dont le plus fréquent est une émotivité accrue, décelaient une certaine dépression mentale en relation évidente avec une mauvaise condition physiologique. Des candidats bégayaient, d'autres n'avaient plus le contrôle de leur vocabulaire. Aux mensurations, l'un vous annonçait : « J'ai 1 m. 68 en altitude » ; l'autre vous disait qu'il n'était pas encore passé au « pesage ».

« Les enfants doivent obéissance à leurs parents, respect aux vieillards, etc. » C'est entendu. Mais serions-nous parmi les mal-pensants, les révolutionnaires ? A cette antienne, nous nous permettons d'ajouter : « Nos enfants ont des droits sur nous ». Quels droits ? Nous avons eu la « première manche », cette faculté discrétionnaire, quand on y pense, de leur donner, de leur imposer la vie. Ce ne sera pas trop de toute notre existence, à nous, pour tâcher de leur adoucir le passage dans cette « vallée de larmes », qu'ils n'ont certes pas choisie.

Il y a bien des associations de parents d'élèves ou de leurs tuteurs ou ayants droit. Ceux qui les composent sont les mandataires de tous ces petits qui n'ont point de personnalité civile ou morale, point de droits reconnus, qui n'ont que des devoirs (... des devoirs à faire le soir, la nuit, les jeudis, dimanches et fêtes ; et même — ô monstruosité ! — des devoirs de vacances !)

Ces ligues d'adultes en faveur des enfants, qu'ont-elles obtenu ? Ont-elles donné assaut à la Bureaucratie au front de taureau ? Tenté d'imposer par la force, la violence ou la simple persuasion, des vues enfin révélatrices de ce bon sens qui devrait être le sens commun, et qu'un pauvre optimiste estimait « la chose du monde la mieux partagée » ? Je n'ai point oui dire une telle chose. Et les milieux universitaires, qu'animent spasmodiquement d'absurdes bagarres partisans, restent froids et fermés quand il s'agit du seul parti qui vaille la peine de recruter des adeptes de tous les coins de l'horizon : celui que le sénateur Charles Auray, maire de Pantin, qui œuvre si belle-ment en franc-tireur, appelle (tout seul, ou à peu près) le Parti de la Santé de l'Enfance et de la Jeunesse !

Non ; les associations de parents sont bien sages, bien gentilles ; elles ne causent nulle inquiétude, de quel que ordre que ce soit, aux « sphères officielles ». Les membres de leurs bureaux discuteront courtoisement avec les délégués de l'*Alma Mater*, sur des points de détail ; jamais sur le fond.

Mesdames et Messieurs, nous attendons une vraie ligue : la Ligue des Droits de l'Enfant. On en offrirait — n'est-ce pas ? — la présidence à l'actuelle et provisoire Excellence de la rue de Grenelle, qui préside déjà, comme chacun sait, celle des Droits de l'Homme.

M. Guernut n'oserait certainement pas refuser.



Photo Wushmann.

Quand on a goûté à la joie d'être entièrement nu, au bonheur physique que l'on ressent, à l'apaisement que procurent le bain d'air, dont les bienfaits sont complétés par ceux du bain de lumière, il est difficile de s'en passer.

« Docteur, mon fils semble fatigué. Serait-il, par hasard, surmené ? » Distinction peut-être subtile, mais essentielle : un travail normal (intellectuel ou manuel) crée normalement la fatigue. Et la fatigue est un état physique qui doit conduire au repos. M. de la Palisse n'en aurait point disconvenu. Mais il ne nous eût pas suivis plus avant. Nos modernes Esculapes ont découvert que les études scolaires, telles qu'elles sont imposées, s'avèrent génératrices d'une fatigue rémanente, subsistant après la phase de sommeil ou de délassement, de telle sorte que le sujet repart pour une nouvelle période d'activité et d'effort, déjà alourdi d'un arriéré qui, peu à peu, par surcharges successives, en viendra à instaurer un véritable état pathologique. Dès lors, le surmenage sera établi à demeure.

Pourquoi néglige-t-on ou méconnaît-on la fatigue nerveuse ? Parce qu'elle ne comporte pas, comme la fatigue physique, des déchets chimiquement perceptibles, des différences dosables d'urée, d'acide urique ou d'autres produits toxiques éliminés. Mais on la juge aux résultats. Oh ! ceux qui savent voir la deviennent d'après ses prodromes : les courbatures fébriles qui coïncident avec les poussées de croissance (puisque celle-ci ne s'inscrit pas sur une courbe régulière, mais se dénonce par des pointes, des à-coups). Ces accès sont de vraies maladies de fatigue. Avertissements que personne, dans l'entourage, ne prend au sérieux, parce qu'il n'y a « rien de cassé ». Et pourtant, la conséquence inapparente n'en est que plus redoutable : *l'immunité faiblit*.

Quiconque sait un peu de médecine et de biologie comprend la signification de ces deux mots ; il aperçoit l'abîme qui se creuse sous les pas de notre jeune écolier déficient, évoluant dans ce véritable bouillon de culture bactérienne que représentent les classes sans air ni lumière, la cohabitation avec de petits camarades peut-être déjà plus atteints que lui, ou bien seulement porteurs de germes venus du dehors, pour lesquels un organisme en état de moindre résistance sera la proie élue.

L'antidote semblerait être : réduction des heures de travail intellectuel ; allègement des matières du programme ; emploi intensifié de la culture physique. Ouais ! la médecine (car ce n'est plus ici le procès unique de l'administration universitaire), la médecine appelle au secours Jenner et Pasteur. Pour elle, ô illogisme ! le terrain va n'être plus rien ; c'est le microbe qui sera tout. L'immunité naturelle fléchit ? On ne recherche plus que celle des vaccins.

Vous doutez-vous que le carnet de santé prescrit à chaque lycéen *treize vaccinations successives* ?

Je dis bien : treize vaccinations, pas une de moins. Pire qu'en temps de guerre, en temps d'épidémies ! Et ce, au moment où les doctrines pastoriennes subissent, de la part de sommités de la science, une sévère révision des valeurs.

Voici un demi-siècle, D'Arsonval prophétisait : « Je suis persuadé que la thérapeutique de l'avenir n'emploiera comme moyens curatifs que les modificateurs physiques (chaleur, lumière, électricité), ou autres agents encore inconnus ». Depuis

lors, en effet, ont été découverts les ondes hertziennes, les radiations infra-rouges et ultra-violettes, les rayons Roentgen, le radium, la radioactivité artificielle, etc. Autant de justifications éclatantes des vues de ce précurseur.

Néanmoins, en l'an de grâce 1936, la médecine chimique et la pharmacopée perpétuent impunément leurs intoxications médicamenteuses, et, pour ce qui est de la médecine préventive, le vaccinostyle persiste à inoculer aux jeunes organismes des millions, des milliards de microbes à virus dit « atténué ».

Et si, par hasard, il ne l'est pas ?

Ah ! dame...

On vient de voir, par la simple inadvertance d'un préparateur de B. C. G. (vaccin antituberculeux Calmette-Guérin) les pouponnières de Lübeck transformer leurs berceaux en cercueils, presque tous les bébés « immunisés » étant morts de tuberculose foudroyante.

Quant au vaccin antidiphthérique, n'a-t-il pas été récemment à la base des épidémies de Charolles, La Bassée, Lorient ? Le Dr Péter s'écriait, jadis, à la tribune de l'Académie de Médecine (et l'on voudrait croire à l'extravagance) : « Monsieur Pasteur ne guérit pas la rage : il la donne !... » Paradoxe ? Le seul fait qu'on puisse le prononcer suffit à vous infliger la chair de poule.

Treize vaccinations ! De quoi tuer un cheval...

Mais de quoi sauver un enfant ! ?

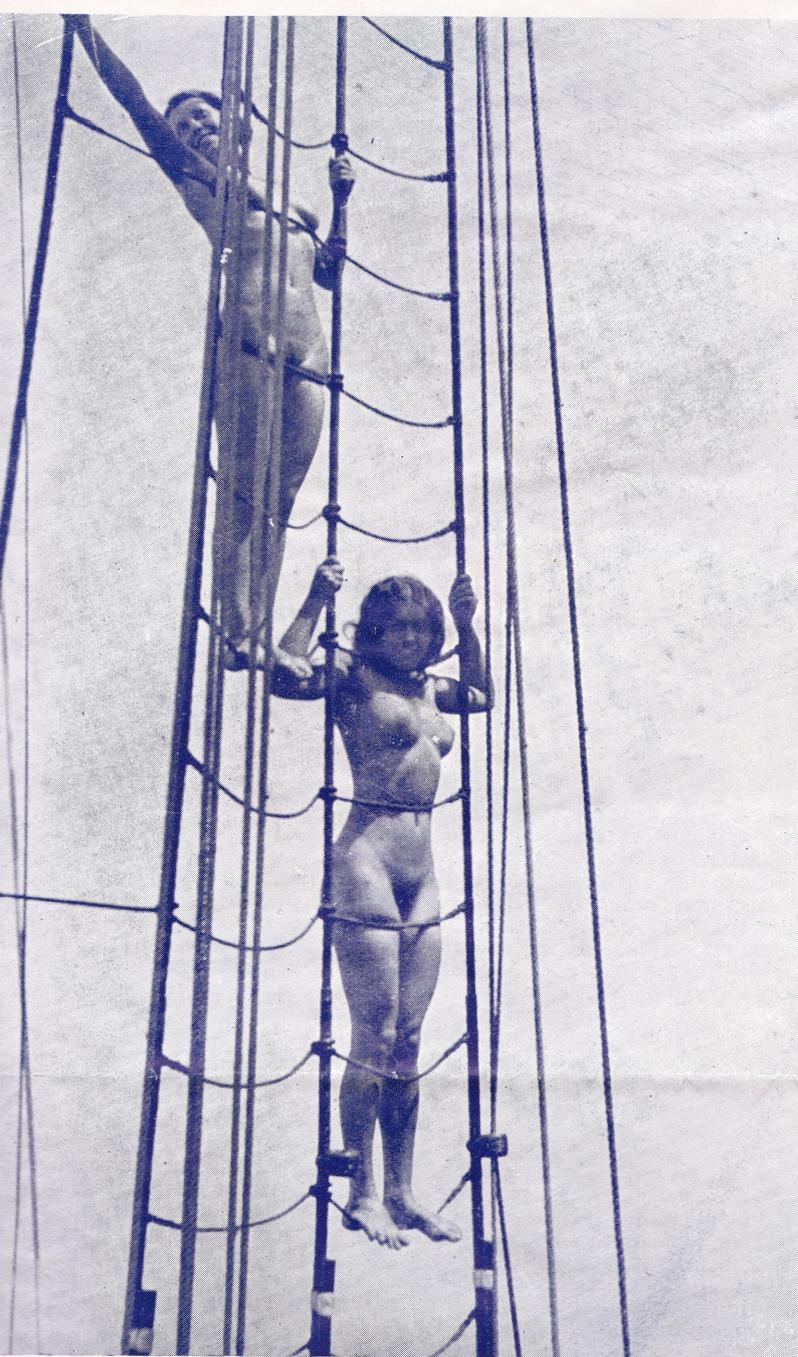
Malgré moi, me hante l'effroyable parole de Shakespeare : « C'est le malheur des temps que les fous aient à conduire des aveugles ».

Qu'est-ce qu'un médecin-inspecteur des écoles ? Un brave homme de praticien, qui connaît les gosses, certes — il en voit tant et tant défiler sur la bascule et sous son stéthoscope ! — et qui ne ferait pas plus mal qu'un autre, s'il avait la possibilité de faire quelque chose. Je m'en voudrais de contrister l'honorable corporation à laquelle il appartient ; mais, quand on veut dire toute la vérité, rien que la vérité, comment ne pas risquer cette remarque, que le médecin des écoles ne jouit, parmi ses confrères médocastres, que d'un assez médiocre prestige ? Il représente, en bref, une espèce d'officier de santé, sans moyens d'action, et sur qui pèse un peu du discrédit qu'on réserve à ceux qui choisissent de se consacrer à l'élevage humain. (Demandez plutôt aux médecins des sportifs qui savent ce qu'on pense d'eux-mêmes !)

En principe, au début de l'année scolaire et pour chaque enfant, une fiche médicale doit être dressée. En réalité, les examens corporels, ainsi que la mise à jour de ces fiches, se prolongent sur plusieurs mois. La fiche *devrait* être la conclusion de la visite, la somme anatomique, morphologique et fonctionnelle du jeune individu ; elle *devrait* spécifier les contre-indications à certaines formes d'exercice, et recommander en revanche la gymnastique de développement ou de correction, applicable à telle ou telle déficience. Elle *devrait* aussi être communiquée, dès octobre et à toutes fins utiles, au moniteur de culture physique.

Notre Section de Casablanca s'évade souvent de son centre pour aller s'ébattre au bord de la mer.





L'idéal, pour les gymnastes, est évidemment de posséder un bateau où, comme ces jeunes adeptes, on peut librement s'exercer et profiter de la cure hélio-marine.

Mais entre ce qui devrait être et ce qui est, il y a toujours de la marge... La fiche médicale représente avant tout, dans l'état actuel des choses, un instrument administratif de statistique. Et le médecin-inspecteur lui-même se sent peu à peu gagné, et la meilleure foi du monde, par la manie du statisticien. A voir passer et repasser, comme à la chaîne, tous ces échantillons de garçonnets et de fillettes, il sent renaître en lui les goûts de la spécialité à laquelle il songeait complaisamment sur les bancs de la Faculté, à l'heureux âge où l'on entrevoit l'avenir sous les brillantes couleurs du rêve. Se sentait-il fait pour l'oto-rhino-laryngologie ? Il dénombrera les végétations adénoïdes ou les déviations du cornet. Voulait-il être ophtalmologiste ? Les cas d'hypermétropie ou d'astigmatisme le requerront en exclusivité. Odontologiste ? Les caries dentaires solliciteront tous ses soins. Et ainsi de suite. Puis il ne manquera pas de faire maintes communications, sur ses constatations statistiques, à des sociétés de médecine ; et enfin, il mourra content (le plus tard possible, je le lui souhaite).

Au reste, quel recours effectif a-t-il contre le mal ? Le médecin d'assurances sociales sait à quelles portes frapper pour caser ses clients pathologiques, les travailleurs modestes dorénavant pris en charge par la collectivité (non sans avoir copieusement participé de leurs deniers à l'entraide ; ceci est une autre histoire). Mais l'écolier, lui, n'est qu'en devenir ; il ne gagne pas encore d'argent ; il ne fait que d'en coûter. Une fois l'affection déclarée, il est tout juste bon à diriger sur l'hôpital des Enfants Malades. Mais qui donc, précisément, empêchera le mal d'éclater ? Qui aura su le prévenir, avant de tenter de le guérir ?

Pourquoi, en attendant mieux, ne pas prendre modèle, pour tous les enfants des écoles sans exception, sur ce qui existe ailleurs : la fiche réservée aux associations sportives scolaires ? Elle comprend deux parties : la fiche physiologique proprement dite, destinée à l'éducateur physique, et la fiche médicale, qui appartient au médecin de l'établissement et qui doit être conservée par lui sous le sceau du secret professionnel. C'est du moins l'embryon d'une collaboration.

Aux Etats-Unis, on sollicite en outre, très ingénieusement, la participation de l'enfant. Chaque élève de l'école primaire reçoit sa fiche hygiénique, sur laquelle il aura à inscrire journalièrement les réponses à un questionnaire de santé, qui va de pair avec l'examen de conscience. On y trouve des interrogations de ce genre :

- « — Me suis-je lavé les mains avant chaque repas ?
- Ai-je dormi la fenêtre ouverte ?
- Combien de temps ai-je joué en plein air ?
- Ai-je respiré profondément au moins dix fois ? »

Et les mêmes maîtres qui donnent des notes pour l'arithmétique ou la géographie en donnent pour la propreté des mains et des dents, la correction de l'attitude scolaire, etc.

Rien de semblable chez nous, c'est certain. Mais il faut agir, cela est non moins évident.

A quand les deux créations réclamées par le Docteur Richard : une véritable *inspection médico-pédagogique*, d'où résulterait pour les écoliers une sorte de classement psycho-physique ; et le *dispensaire d'éducation physique*, lieu où l'enfant signalé comme insuffisant sur un point donné serait envoyé, ainsi que dans une institution complémentaire, à heures déterminées, pour être plus spécialement examiné et traité ?

(La fin au prochain numéro.)

DEVOIRS ET DROITS

par KIENNE DE MONGEOT.

Un certain soir, j'avais devant moi un auditoire hostile, furieusement hostile. Ce que je disais n'avait pas l'heur de lui plaire. Cependant, comme c'était sur la demande du Président de cette assemblée que j'étais venu prendre la parole, j'entendais dire tout ce que je pensais et non ce qu'il aurait plu à cet auditoire que je lui dise. Il lui restait l'entière liberté de juger mon discours, de le contredire, d'opposer des arguments aux miens. C'est le chahut qui seulement fit écho à mes paroles. Ce préambule a pour but de montrer qu'il n'y a qu'un moyen de plaire au public, et ce moyen, c'est la flatterie. C'est celui qu'emploie, avec une habileté toute professionnelle, la majeure partie de nos politiciens, de droite et de gauche. Il est lâche et dégrade aussi bien ceux qui l'emploient que ceux qui l'ac-

ceptent tout en sentant — ne serait-ce que confusément — qu'il est incompatible avec la dignité humaine.

C'est pourquoi on parle toujours des droits du peuple. Celui de gauche revendique les droits d'avoir les mêmes avantages que les privilégiés de la fortune et ceux-ci, qui sont de droite, cela va sans dire, prétendent avoir celui de conserver ceux qu'ils possèdent. Certes, les uns et les autres ont des droits légitimes, mais ils ont aussi, et tous, des devoirs, lesquels devraient normalement passer avant les droits pour que leur accomplissement permette à la justice de ne pas être un vain mot.

Incontestablement, les puissants, c'est-à-dire les privilégiés de l'existence, ceux qui possèdent des biens matériels, ou une

intelligence supérieure, ou une instruction et une éducation solides ou même, tout simplement, qui jouissent de la beauté, de la santé et de la force, ont des devoirs d'autant plus nombreux que leur situation sociale est plus élevée, que leurs facultés intellectuelles ou physiques sont plus brillantes. Par conséquent, ils devraient se pencher vers les malheureux, maintenus par la nature ou la société dans un état d'infériorité, et cela non pas avec pitié, mais avec une intelligente bonté. Leur acte serait seulement dicté par un ardent désir de justice de diminuer les inégalités existant entre les hommes, inégalités qui jamais ne disparaîtront totalement puisqu'elles proviennent d'une loi de la nature.

Cette aide offerte par le plus fort au plus faible est l'accomplissement d'un devoir élémentaire. Il fait du patron l'ami de ses ouvriers qui acceptent de collaborer avec lui.

Il ne faudrait pas que le fait d'être faible fût une sorte de privilège justifiant la revendication de multiples droits. D'ailleurs, n'est véritablement faible que celui qui reste toujours en-dessous de la mesure de ce qu'il peut accomplir. C'est être fort que de faire un effort sur soi-même, de se dominer, et cela engendre la dignité. Or, être digne, c'est se reconnaître des devoirs, c'est vouloir tenir son rôle dans la société, c'est accomplir consciencieusement sa tâche quotidienne.

Qui que l'on soit, quelle que soit la situation sociale que l'on occupe, on a des devoirs à remplir envers les autres, et cela tout simplement parce qu'on en a envers soi-même. Ces devoirs individuels, nous ne cessons de les mentionner dans cette revue. Ils consistent à être propre, à prendre soin de son corps, à le développer, à éduquer son esprit, à l'élever. Ils commandent également de lutter contre tout ce qui dégrade l'individu auquel ils ordonnent de se maintenir en bonne santé pour ne pas être un danger pour les autres.

Il faut bien se dire que l'homme par sa volonté et ses efforts peut toujours s'élever au-dessus de lui-même. Il y a une force naturelle, une impulsion qui l'aide à se perfectionner. C'est ce qui explique que dès que l'être est arraché à l'immobilité, dès qu'il s'éveille, il veut croître.

Ce désir de perfectionnement, cette énergie vitale qui nous poussent en avant sont en nous à l'état latent. Quand nous ne les sentons pas, c'est que nous sommes mentalement déséquilibrés, c'est que notre organisme souffre. Prenons donc l'habitude de demander moins aux choses extérieures, à nos créations, et davantage à nous-mêmes. Reprenons conscience de notre nature, de nos véritables besoins physiques, intellectuels, sentimentaux et aussi spirituels et bientôt nous aurons conscience que nous devons accomplir nos devoirs avant de revendiquer nos droits et, répétons-le, nos devoirs envers nous-mêmes qui nous mènent et nous aideront à l'accomplissement de ceux que nous avons tous, sans exception, envers notre prochain.

Il y a cependant un droit que nous devons revendiquer bien haut, fortement et sans cesse, c'est celui de pouvoir vivre con-

formément aux lois universelles et éternelles de la nature, aux lois qui régissent notre organisation physique et mentale et sans le respect desquels l'homme ne peut vivre normalement.

Dites-moi quel programme politique et social revendique avant toute chose la santé pour les citoyens ? Dites-moi lequel dicte à ses adhérents leurs devoirs d'abord pour leur faire connaître ensuite leurs droits ? S'il en est un, nous nous en inspirerons dans notre action pour en faire profiter nos milliers d'adeptes.

Mais pour qu'un tel programme existe, il faudrait que nos dirigeants officiels ou officieux possédassent ce qu'on appelle le courage civil que les anciens connaissaient bien et qu'ils ont hautement apprécié puisque c'est lui qui a fait la puissance de Rome et des Républiques de la Grèce.

En général, on peut mesurer les sens d'une nation, son humanité, son instruction, sa civilisation, à la manière dont elle définit ce courage et l'apprécie. Dans les crises de la civilisation, on peut également, à cette estime, juger de son avenir et du degré de repos et de bien-être dont elle jouit ou peut jouir.

Pour être doué de courage civil, il faut que l'énergie du cœur soit soutenue par la conscience, être sincère et convaincu, croire en la justice et l'aimer. Il faut aussi aimer la vérité, oser la dire à ceux dont on veut véritablement le bien.

Fuyons donc les hommes qui nous parlent seulement et toujours de nos droits — car c'est souvent pour sauvegarder leurs privilèges — et recherchons la compagnie des quelques rares hommes courageux qui osent nous aider à nous mieux connaître pour nous apprendre en même temps nos devoirs. Sans aucun doute, ceux-là nous veulent du bien puisqu'eux-mêmes accomplissent ce premier de tous les devoirs, celui de dire la vérité.

AVIS IMPORTANTS

Abonnés du mois d'avril, faites-nous parvenir votre réabonnement. Ainsi vous soutiendrez efficacement votre Revue.

Le dimanche **5 Avril** vous pourrez visiter le Sparta-Club en faisant une simple demande au Siège.

Membres du Sparta-Club, venez nombreux à l'Assemblée générale qui aura lieu le **dimanche 12 Avril** au Manoir Jan.

Lecteurs, Abonnés, Membres du Sparta-Club, Adhérents des Sections industriels et commerçants, aidez votre Revue à vivre et à prospérer en lui confiant votre publicité. Pour vous spécialement nous ferons des annonces encadrées de 67 m/m x 24 au prix de vingt francs l'annonce et de 200 francs pour une série de douze.

Ces annonces vous donneront un résultat certainement satisfaisant car au nom de l'entraide qui unit les amis de « Vivre-Santé » ceux-ci se fourniront chez vous de préférence, puis aussi parce qu'ils auront à cœur d'encourager les annonceurs qui soutiennent notre Revue.

A TOUS, MERCI.

CROISADE (Fin)

— Vivre en santé cela implique que l'on vit dans des conditions normales: que *nourriture, logement et travail* sont *sains*.

L'action en faveur de la Santé ne doit pas être seulement sociale, il est indispensable qu'elle soit tout d'abord individuelle. Notre programme en tient compte.

PROGRAMME

1. — Education de l'être humain.
2. — Entraide fraternelle entre nos membres.
3. — Action sur les Pouvoirs Publics.

MOYENS D'ACTION

1. — Organisation dans toutes les villes de sections qui, par des conférences, des réunions amicales, la création de foyers et de stades, entreprendront l'éducation physique et morale de leurs adhérents.
2. — Entraide mutuelle, dévouement absolu entre nos membres. Assurances contre la maladie et la mort.
3. — Intervention de notre *Mouvement* auprès des Pouvoirs Publics; de nos sections auprès des municipalités pour leur signaler toutes les fautes contre l'hygiène tolérées dans les villes et les engager à entreprendre toutes réformes nécessaires à la santé des individus, particulièrement des enfants et des travailleurs.

Programme utopique ?
Projets irréalisables ?
Au contraire.

Il suffit, pour que nous réussissions, d'être nombreux. Or, nous devrions réunir tous les gens raisonnables et de bonne volonté, tous ceux qui pensent que le moment est venu de remplir son devoir envers soi-même et envers ses frères infortunés pour que chacun puisse à son tour être capable de remplir ses devoirs envers la Société.

Il est urgent de faire l'un sur ce programme, de tous le plus utile, le plus humain, le plus beau: celui de la Santé *sans laquelle toute action, toute organisation sociale, sont vaines*.

Sections et Groupements du Mouvement Social "Vivre"

Nous n'insérerons ici que les adresses des Sections officiellement affiliées au Mouvement social VIVRE, ayant une adresse légale et dont la majorité des membres seront abonnés à notre Revue.

Nous préférons la qualité au nombre. Nous n'avons besoin que de Sections fidèles, complètement acquises à nos idées et fermement décidées à aider la Revue qui, seule, les aide. Au fur et à mesure, nous mettrons cette liste à jour.

SECTIONS

« Sparta-Club ». Fontenay-Saint-Père. Air et Soleil.
Bordeaux : M. Baudequin, 38, rue Ausone.
Châteauroux : M. Hervier, 25 bis, place Lafayette.
Clermont-Ferrand : Boîte postale 86.
Lille et région. — Centre gymnique du Nord. *Ren-seignements* : Tourcoing, 31, rue du Sentier ; Douai, 19, rue Léon-Gambetta ; Valenciennes : Mr. Duchaussoy, 46, avenue Vauban.
Limoges : « Club Gymnique Limousin », 20, rue de la Mauvendière.
Lyon : « Les Naturistes Lyonnais », 7, rue de la Tunisie.
Marseille : Mr. Vander, 4, rue Marengo : « Association Lib. Culturiste ».
Nantes : « Club Nantais Libre-Culturiste ». Ecrire à M. J. Soucille, 7, quai Turenne.
Nice : Mr. Auger, Boîte postale 82, avenue Thiers.
Reims : Marcel Cailloux, Route de Champigny, Tinquieux-Reims.
La Rochelle : Athéna-Club, 16, rue du Palais.
Royan : M. Guérin-Ganivet. Sanouvah, av. du Nid d'Aigle.
Strasbourg : Mr. Schoenheit, 46, rue Saint-Aloïse.
Toulouse : Ass. culturiste, 6, Allée J.-Jaurès ; Permanence le jeudi à 21 heures.

CORRESPONDANTS

Abbeville : « Cyclo-Naturistes de l'U. R. P. », 1, boulevard République.
Arras : M. Cointe St Laurent Blangy les Arras.
Evreux : B. Gomel, 34, rue de St-Germain.
Libourne : Mr. Paul Boutin. Electricien à Pomerol (Gironde).
Moulins : Mr. Pallardy, 1, rue du Vert-Galant, Moulins-sur-Allier.
Vichy : Mr. Pierre Bournat, 4, rue Antoine-Jardet.

COLONIES

Alger : M^e Rozée, 8, rue Empereur-Vespasien.
Casablanca : M. Charbonnel, 129, boulev. Pétain.
Oran : Mr. Wassily Kipper, 25, boulevard des Chasseurs.

ETRANGER

Belgique.
M. de Lancival, 17, r. Pierre de Brucker, Bruxelles.
M. Léon Mondron corresp. Castel Fleuri, Profondeville (Charleroi).

Suisse.
« Club Lumière ». Case postale 11645, Genève-Rive. Cul. phys. Chalet en montagne.

LE—D'UNION

Notre Mouvement s'étend et compte un grand nombre d'adeptes isolés qui ont le légitime désir de se connaître. Seule, notre revue peut servir de trait d'union entre eux pour leur permettre d'échanger des idées. Nous ouvrons donc ici une correspondance entre lecteurs.

Pour y prendre part, il suffit :
1° D'être abonné ;
2° De ne traiter dans cette correspondance que des sujets ayant un rapport quelconque avec nos doctrines ;
3° De ne pas y faire entrer de question commerciale, politique ou religieuse ;
Tout communiqué doit être écrit sur une feuille libre.

La revue transmettra les lettres aux correspondants, à ces deux conditions : que les lettres soient affranchies et envoyées ouvertes à notre secrétariat afin que nous puissions en contrôler le texte qui devra toujours être conforme à l'esprit qui anime notre Mouvement.

Bien entendu, « Vivre Santé » décline toute responsabilité quant aux opinions exprimées par les correspondants et se réserve le droit de censurer les textes qui compromettraient la bonne tenue de notre revue.

A. M. 333. — Adhèrent « Vivre » et membre du Sparta-Club cherche à grouper adeptes Amiens et région en vue de fonder une Section.

A. R. 033. — Amis de « Vivre » désiraient connaître les abonnés de la revue, Fontainebleau et environs.

A. Z. 1351. — Ami de « Vivre » désire connaître adeptes région Saint-Raphael, Cannes, pour pratiquer en commun la nudité intégrale.

J. G. — Ami de « Vivre » désire connaître camarades de la région Bordeaux. Lesparre. Hourtin, pour pratiquer camping et canoë.

A. P. 123. — Ménage, membre de « Vivre », désire connaître adeptes habitant les régions de Saumur et de Baugé possédant une propriété close pour pratiquer la nudité intégrale en commun et la natation en rivière.

Serait également désireux de correspondre avec sympathisants des régions d'Angers et de Tours.

AVIS. — Demandez la liste complète des ouvrages de la Librairie spécialisée de « Vivre-Santé ». 200 ouvrages classés. Fascicule contre 0 fr. 50.

Inscrivez-vous comme correspondant de « Vivre-Santé » pour représenter votre Ville.

COMMUNIQUES

L'Association Culturiste de Toulouse, section du M. S. V., fondée il y a plus de deux ans, est la seule de la région toulousaine, légalement constituée.

Culturistes, passez vos week-end agréablement, au soleil, à l'air et à la lumière, dans un Centre parfaitement aménagé. Une belle villa vous permettra d'y séjourner. Des stades avec des jeux les plus divers, portique complet, douches, etc. Cure de repos, pension.

Pour votre santé, adhérez à l'Association Culturiste de Toulouse.

Renseignements, au Siège social, 6, Allées Jean-Jaurès, tous les jeudis à 21 h.

L'Athéna-Club, Section de La Rochelle, Rochefort et Saintes du M. S. V. est maintenant en possession d'un terrain de réalisation, à proximité de la ville, et compte l'inaugurer dès les premiers beaux jours.

Tous les Amis de Vivre de la Région s'intéressant au Mouvement, sont priés d'écrire au Siège social, 16, rue du Palais, La Rochelle.

Pour paraître fin Mars :

GUIDE DE LA SANTE ET DE LA BEAUTE 1936

une innovation des
Editions de « Vivre-Santé »
qui contiendra :

Tous les renseignements,
Toutes les adresses
dont vous pouvez avoir besoin.

Retenez-le.

Prix : 6 fr. ; franco : 7 fr. 20

Nous prions toutes les personnes dont la profession légitime le désir de figurer dans cet annuaire de nous faire parvenir rapidement tous les renseignements utiles.

SPARTA - CLUB :



LE
CENTRE
LE PLUS BEAU
LE MIEUX
ORGANISE
D'EUROPE
ET
LE MOINS CHER



A PARIS : CULTURE PHYSIQUE.

EN BANLIEUE : MANOIR « JAN »
VASTE PARC — STADES — JEUX

PISCINE D'EAU COURANTE

RESTAURANT DORTOIRS CHAMBRES

PRIX POUR SEJOUR

OUVERT TOUTE L'ANNEE

CONDITIONS D'ADHESION

CONTRE TIMBRE A « VIVRE »

VIVRE - SANTÉ

Paraît le 1^{er} de chaque mois. Un supplément littéraire publié le 15 du mois (illustrations intégrales) n'est servi qu'aux abonnés. L'abonnement est interdit aux mineurs.

LES ABONNEMENTS PARTENT DES

1^{er} Janvier, 1^{er} Avril, 1^{er} Juillet, 1^{er} Octobre

Un an Six mois

France et Colonies... 40 fr. 23 fr.

Etranger (Convention
de Stockholm) 50 fr. 30 fr.

Autres pays 60 fr. 35 fr.

Directeur :

KIENNE DE MONGEOT

BUREAUX :

2 bis, rue de Logelbach, PARIS (17^e)

Téléphone : Carnot 29-03

Chèque postal 896-09 Paris

Abonnement de propagande de trois
mois : 10 fr. pour la France seulement.

non renouvelable.

Achetez : « LA NUDITE »
ou dix ans de lutte
contre les préjugés
Prix: 10 fr.; franco 11 fr. 40

NICE, Cannes, Menton et région. Ligue Gymnique de la Côte d'Azur affiliée au « M.S.V. » Gr. parc de nudisme intégral, 19 hectares près mer, Hélio-thérapie toute l'année. Sports, 12.000 francs d'appareils de gym. Volley et basketball. Natation. Ecrire avec timbre réponse : Boîte postale 82, Avenue Thiers. Nice.